

Conseil d'école : lundi 7 novembre 2016

Etaient présents :

Mme Gwenaëlle Didier, adjointe aux affaires scolaires

Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc, Angéline Marmorat et Elsa Leforestier, enseignantes

Mmes Chantal Favre et Nathalie Simon, ATSEM

Mmes Venaëlle Balme, Sandie Héritier et Mr Arnaud Castier, parents d'élèves élus

Excusés : Mr Laurent Bellay, Inspecteur de l'Education Nationale et Jennifer Bignardi, ATSEM.

1). Un mot sur les élections des représentants des parents d'élèves du 7/10/2016

Une liste de parents d'élèves indépendants. 69 votants sur 140 parents inscrits sur les listes électorales d'où une participation de 49,29 % (58,22% en 2015). En raison des mesures de sécurité mises en place dans les écoles, nous avons demandé aux familles de voter au maximum par correspondance, consigne qui a été bien suivie, mais le bureau de vote a été ouvert de 8h à 12h. Ont été élus : **3 parents titulaires : Venaëlle Balme, Sandie Héritier et Arnaud Castier et 2 parents remplaçants : Florent Cachon et Patrice Rippert**. Félicitations à la nouvelle équipe de parents élus. Les parents élus se sont présentés aux autres parents d'élèves avec un courrier dans le cahier de liaison pour expliquer leur rôle.

2). Les effectifs 2016/2017

- **A l'heure actuelle : 79 enfants en novembre 2016 (contre 82 en 2015, 82 en 2014, 80 en 2013 et 67 en 2012).**
- PS de Sandrine Berthet : **27** enfants 2 arrivée après les vacances de la Toussaint. Je suis déchargée 1 jour par mois (travail de direction)
- MS GS Véronique Blanc : **26** enfants (16 GS + 10 MS), qui est aidée de Martine Natoli, AVS tous les jours pour l'accueil de deux enfants à besoin particuliers.
- MS GS Angéline Marmorat et Elsa Leforestier : **26** enfants (11 GS + 15 MS)
 - A l'école maternelle de « La Croisette » : 25 PS, 26 PS/MS, 26 pour les 2 MS/GS d'où un total de **103 enfants**.
 - Angéline Marmorat a été nommée sur un poste provisoire et exerce à mi-temps, elle est présente les lundis et mardis matin et un mercredi matin sur deux. Elle travaille avec Elsa Leforestier, qui est présente les jeudis et vendredis matins et un mercredi matin sur deux. Le poste sera de nouveau vacant au prochain mouvement en avril 2017.

3). Le règlement de l'école : Il a été complètement réécrit l'an passé suite **au nouveau règlement de type départemental des écoles publiques de la Savoie**. Nous demandons aux parents de bien nous le retourner signé et d'en prendre bien soin car cette année, beaucoup ont été perdus... Il a été distribué à l'ensemble des membres du conseil et a été adopté à l'unanimité ce jour.

4). Les horaires de l'école :

Rappel : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h35 à 11h50** (accueil à **8h25**) et de **13h35 à 15h35** (accueil à **13h25**). Le mercredi : de **8h35 à 11h35**. En ce qui concerne la mise en place de l'aide personnalisée, les parents viendront chercher leurs enfants à des horaires différents mais toujours dans le hall de l'école.

Rappel des nouvelles mesures prises dans l'école avec les mesures de sécurité dans les lieux accueillant du public :

- **Les parents n'entrent plus dans l'école** et l'accès à celle-ci est contrôlé. La directrice ou autre adulte de l'école peut être amenée à contrôler les sacs des adultes rentrant dans l'école. Céline Schoerlin du périscolaire est au portail de l'école et récupère les sacs de goûter des enfants qui sont à la garderie du soir.
- **L'accueil des enfants le matin a été entièrement repensé** : les enfants de la classe de Mme Blanc entrent par la porte d'entrée du hall de l'école ; ceux de la classe de Mmes Marmorat et Leforestier par leur tunnel de la cantine désormais (celui du milieu) donnant sur la cour de récréation. Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les enfants de petite section rentrent seuls par la porte d'entrée de leur tunnel de sortie.
- **Les parents qui sont prévus pour animer notre bibliothèque** peuvent, bien entendu, attendre à l'entrée de la classe de leur enfant. Toutes les informations concernant l'école sont affichées depuis la rentrée au panneau vert d'affichage à la sortie de l'école : menus de cantine, calendrier de la

bibliothèque et des sessions d'agrément sportifs, le compte rendu des conseils d'école (envoyés par mail depuis l'an passé), les informations sur les sorties... Les parents d'élèves élus afficheront leurs informations dans le petit panneau d'affichage rouge apposé sur le mur de l'école, vers le panneau en liège. Les résultats des élections des parents d'élèves y sont d'ailleurs affichés. **Notre demande à la municipalité** : un petit panneau d'information mentionnant « informations des parents d'élèves élus ».

- **L'aide personnalisée** : le projet de la mise en place de nos APC a été validé par notre Inspecteur de l'Education Nationale, Mr Bellay.

En ce qui concerne la mise en place de l'aide personnalisée, les parents viendront chercher leurs enfants à des horaires différents (12h20 ou 16h20) mais toujours dans le hall de l'école.

L'organisation de l'école :

- 2 séances pour Mme Véronique Blanc de 45 minutes le mardi de 15h35 à **16h20** et le mercredi de 11h35 à **12h20** depuis la rentrée de novembre.
- 1 séance de 45 minutes pour Mme Marmorat (mardi) et Mme Leforestier (jeudi) de 15h35 à **16h20**.
- 1 séance de 45 mn le mercredi matin de 11h35 à **12h20** pour Mme Berthet à partir de la rentrée de novembre (avec Mme Blanc). J'interviens avec des MS
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- A l'heure actuelle, sont concernés par les APC : **10 GS** et **8 MS** : graphisme et mathématiques pour les MS ; lecture et mathématiques pour les GS.

- **Le décroisement :**

- 3 séances les : lundi, mardi et jeudi de 13h40 à 14h30.
- 3 groupes de GS des 2 classes : 3 groupes de 9 enfants
- Domaines d'activité : Sandrine du **langage** (vocabulaire : catégorisation, diapositives, écriture d'histoires), Angéline et Elsa proposent du **travail autour des syllabes** et Véronique de la **phonologie (écoute de sons)**, les mots et les phrases.

5). Périscolaire : Rappel des horaires de la garderie : 7h30 – 8h30 et 16h35 à 18h et le mercredi de 11h35 à 12h35.

L'équipe du périscolaire :

Isabelle Berger, est la référente de l'ensemble du périscolaire... elle est là tous les matins dans le hall de l'école jusqu'à 8h40, où elle fait l'appel (présence des enfants ou pas pour cantine, nap et garderie).

Attention : un enfant absent à l'appel ne pourra déjeuner à la cantine car il aura été porté absent. Si vous avez un rdv médical avant 8h40 appelez l'école sans laisser de message sur le répondeur, la directrice ne l'écoute pas car elle est en classe.

Concernant la cantine : **Isabelle Berger, Céline Schoerlin, Carole Giacomini** qui remplace **Françoise Légaré** (remplacement d'ATSEM à La Croisette pour 4 mois) **Martine Natoli**, notre AVS les lundis et mardis et **Sandrine Berthet** les jeudis et vendredis. Quand les effectifs sont trop élevés, **Mme Laurence Lopez** intervient en renfort de l'équipe en place.

Préparation de la salle et des repas : Mmes **Anne-Marie Camberton** et **Nathalie Merlier**.

Concernant les NAP : **Isabelle, Chantal et Jennifer** avec en renfort, **Céline Schoerlin**, si hausse flagrante des effectifs.

Concernant la garderie : **Isabelle et Céline Schoerlin**

Un très fort effectif d'enfants présent à la cantine constaté dès la rentrée, quasiment les mêmes chiffres que nous atteignons en juin, ce qui laisse présager une hausse encore du nombre d'enfants au périscolaire. En moyenne :

- Garderie du matin : entre **7 et 13 enfants**
- Cantine : entre **33 et 46 enfants (+ de 58%)**
- NAP : entre **24 et 37 enfants** (après 37 enfants, un 4^{ème} agent arrive en renfort, Céline Schoerlin pour les NAP)
- Garderie du soir : entre **9 et 18 enfants**.

Depuis cette rentrée, ce n'est plus la société **HSBC** qui fournit les repas, mais **ELIOR**, dont la cuisine centrale est basée à Marignier (74). Nous avons abordé le projet d'une cuisine centrale, qui avait été pensée au rez-de-chaussée de la médiathèque lorsque cette dernière était à l'état de projet architectural. Projet abandonné en raison de la présence d'un lieu culturel et de la taille du parking pour les livraisons avec de nombreux camions.

Nous nous sommes interrogés si ce projet pourrait s'inscrire dans les priorités de la communauté Cœur de Savoie, or il s'avère que ce projet n'entre pas dans ses compétences. Mme Blanc a donné l'exemple de communes qui n'acceptait pas les enfants de petite section...

Conditions et modalités d'inscription :

Inscription permanente ou occasionnelle : inscription au trimestre, ou au mois, ou à la semaine auprès de **Lionel TELLIER** ou **Martine Schaerer, sa secrétaire.**

NOUVEAUTE cette année : possible de réserver **PAR ECRIT avant mercredi SOIR ou jeudi matin avant 8h** dernier délai pour la cantine et le vendredi pour les NAP et garderie de la semaine suivante, bien sûr.

Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. Bureau des associations et du périscolaire : resa@orange.fr

Majoration du prix de la cantine et de la garderie (**4€ si présence non prévue**)

Pour les absences médicales : prévenir le matin l'école. Bien penser à demander un certificat médical au médecin. Les repas seront décomptés financièrement à partir du 2^{ème} jour d'absence (jour de carence). Certificat médical à faire parvenir soit à Lionel Tellier soit à la directrice, je transmettrai. Pour les absences prévues : prévenir directement Lionel Tellier suffisamment à l'avance pour ne pas gaspiller des repas.

6). Projet d'école : 2015/2018 2^{ème} année de notre projet d'école : à la découverte de cultures différentes grâce aux albums.

Le projet d'école a été rédigé par les 2 équipes d'enseignantes des écoles des Grillons et de La Croisette en 2015 et nous rappelons pour les nouveaux parents que nos 2 écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 8 enseignantes.

Autres actions retenues : renforcer la pratique de l'oral en maternelle et utiliser l'aide personnalisée pour aider les enfants en difficulté.

Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Projet musique et danse** : à la découverte de nouvelles cultures (Australie et l'Inde). A la fin du mois de janvier 2017, nous accueillerons une artiste indienne, qui intervient dans les lieux culturels marseillais, Nirmala Gleyse. Interventions dans les 7 classes des 2 écoles maternelles sur deux jours de la semaine 4 et un spectacle à la salle polyvalente « Les Dieux qui dansent, Nirmala danse et raconte » le vendredi matin 27 janvier 2017 à 10h30. Un stage de danse en week-end ouvert à la population rochettoise sera proposé par Nirmala Gleyse le week-end du 8 et 9/04/2017.

Nos demandes pour la municipalité : la réservation de la salle polyvalente avec la présence d'un technicien des services techniques qui pourraient aider la compagnie de danse pour l'installation dès la veille (après les interventions de la croisette) et également le matin de la représentation du spectacle. Des classes de 6^{ème} du collège vont très certainement s'associer à notre projet culturel avec la création de contes, qu'ils viendront nous raconter dans notre école maternelle.

- **Accueil d'un auteur de littérature de jeunesse : Oriane Lallemand en avril 2017.**

Elle interviendra avec les 2 classes de MS/GS en raison de la charte de l'accueil des auteurs dans les classes. Projet mené conjointement avec Sonia Grand, responsable jeunesse de la médiathèque. Albums qui seront achetés par l'école, demandés à la bibliothèque départementale de la Savoie. L'auteur sera accueillie à la médiathèque.

- **Projet sciences avec une classe de 3^{ème} du collège Val Gelon (Hervé Zampin) : Devrait être reconduit cette année comme les années précédentes.** Intervention des élèves de 3^{ème} avec les GS autour des thèmes : flotte/coule et la fabrication de parachute.

Spectacles autour de notre projet pédagogique et nos sorties :

- Jeudi 29/09/16 à 9h pour les PS et 10h30 pour la classe de Mme Blanc et vendredi 30/09/16 à 9h pour la classe de Mme Leforestier : **accueil de nos 3 classes à la médiathèque Fabrice Melquiot par Sonia Grand, responsable du secteur jeunesse.** Visite des nouveaux lieux, emprunts de livres et lecture d'albums par Sonia. Accueil d'une grande qualité.

- Vendredi 14/10/16 : **la sortie vendange**, à la ferme de La Treille de Myans, pour les grandes sections de notre école avec les élèves de la classe de Mme Valérie Masino de Villard Léger **a été annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques.**

- En décembre : le 13/12/16, venue du Père Noël à l'école avec goûter de Noël offert par les enfants de petite section. **Film offert par la municipalité** : est-ce possible de nous réserver la salle polyvalente le vendredi 16/12 en matinée pour le film « Noël givré de l'âge de glace » ?
- Jeudi 4/05/2017 : Bal à la découverte des cultures du monde : « Hissez les voiles » de la compagnie Pierre Castellan. Une séance collective de danse pour les 7 classes des deux écoles maternelles de La Rochette. **Notre demande pour la municipalité** : est-ce possible d'utiliser la salle polyvalente et de bien prévenir le personnel de la cantine (Mmes Camberton et Merlier) que ce jour-là elles installeront les tables de cantine pour les élèves de l'élémentaire un peu plus tard ? avec l'aide des parents bénévoles présents ce jour-là ?

Activité sportives :

- Intervention de Mélissa Valette, éducatrice sportive de la mairie, tous les jeudis matins dans notre école depuis le 3/11/2016. **Gestes graphiques dansés** pour les petites sections et **jeux avec les crosses** (style hockey) pour les MS/GS dans la salle du bas du centre d'animation.
- **Cycle lutte** : en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz : tous les mardis et jeudis du mois de janvier pour les MS/GS. Les petites sections auront un cycle de jeux de coopération à l'école par Mélissa à l'école.
- **Sortie raquette et luge** des pour l'ensemble des classes de l'école, **le jeudi 26/01/2017** pour les 2 classes de MS/GS et **le mardi 14/02/2017** pour les petites sections.
- **Cycle gymnastique** : au gymnase de La Seytaz **tous les jeudis matins** après le retour des vacances d'hiver. **Les jeudis : 9/03, 16/03, 23/03, 30/03, 6/04 et le 13/04/2016**. Mise en place d'atelier de grosse motricité. Appel aux parents volontaires pour nous aider à l'encadrement des ateliers pour toute la matinée. Le planning sera affiché dans le hall de l'école. Les petites sections accueilleront les petits des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api. Au cours de cette période, Mélissa Valette interviendra sur une autre activité et très certainement le lundi matin au lieu du jeudi. Notre cycle gymnastique est désormais bien installé.
- **Cycle découverte de l'escalade** : avec Thierry Bonnal, moniteur d'escalade agréé Education Nationale). Thierry Bonnal proposera en mai 2017, 3 séances, en matinée, aux MS/GS de découverte de ce sport. Les prises du mur d'escalade ont été entièrement changées de place pour la compétition d'escalade qui aura lieu ce dimanche 13/11/16.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous proposent de beaux projets culturels et sportifs de qualité.
- Sortie sportive « la mat s'éclate » à **Albertville le jeudi 22/06/2017**
- **Cycle piscine** pour les moyennes et grandes sections en juin 2016. Pour les petites sections : le vendredi 7 juillet 2017 pique-nique et pataugeoire pour le dernier jour avant les vacances d'été.

7). Les travaux :

Nous remercions la municipalité pour l'entière réfection du bureau de direction cet été et le remplacement des sols de la salle de motricité et des couloirs (ragréage et changement des tapis d'entrée) réalisés pendant les vacances de la toussaint.

Il y a eu un souci dans le métrage de la salle de motricité, les travaux ne sont dc pas terminés, il manque des dalles vertes. Une dalle a été mal posée à l'entrée du dortoir des petits et vers mon bureau. Il y a eu aussi un souci de nettoyage des portes suite au ragréage de la part de l'entreprise.

Nous avons aussi demandé aux services techniques de retracer les lignes de courses et les jeux de marelle dans la cour, mais présence des enfants du centre de loisirs, même remarque pour le lavage des vitres : lavage fait mais avec la présence des enfants du centre de loisirs tout est à refaire. Mme Vénéille Balme, directrice du centre de loisirs et représentante des parents d'élèves élue, va informer la communauté de communes Cœur de Savoie pour une demande d'heures de ménage des vitres du côté de la cour de récréation.

Prochains travaux à prévoir : un traçage d'une marelle et de 5 couloirs de course dans la cour, le **vernissage** des boiseries de la façade de la bibliothèque pour finir la rénovation extérieure.

Pour permettre aux enfants de mieux se repérer dans la cour de récréation, notamment pour les petites sections, nous demandons à la municipalité de **peindre l'accès à nos 3 tunnels** comme suit : en rouge pour les petites sections, en bleu pour le tunnel de la classe de Mme Blanc (celui du milieu) et en vert pour le tunnel du bout de la classe de Mmes Marmorat et Leforestier.

Une autre demande pour nous éviter de fermer à clé les portails de la cour, nous demandons la pose de crochets accessibles aux adultes. Les enfants continuent de creuser autour des arbres, Mr André Dupeppet, des Services Techniques, nous informe que des caillebotis seraient installés autour des arbres si ceux installés à l'école élémentaire « La Neuve » s'avèrent pertinents. Il reste deux dalles vertes dans la salle de jeux qui n'ont pas été collées correctement, à signaler à l'entreprise pour qu'elle vienne les recoller.

Concernant l'insonorisation des plafonds de l'école, **Mme Gwenaëlle Biboud** nous informe qu'un test a été effectué pour la salle commune du camping. Nous serons tenues informées des résultats sonores de cette salle pour un équipement de la classe de Mme Véronique Blanc dans un premier temps.

8). Sécurité :

- **Alerte incendie** : elle a été réalisée le mercredi 30/09/2016. Tout s'est bien déroulé dans le calme, tout le monde était prévenu de cette alerte.

Alerte confinement : elle sera réalisée le lundi 14/11/2016 pendant la récréation du matin. Présence de la policière municipale et de deux gendarmes qui sont venus observer et constater le déroulement de notre alerte confinement.

Parking : se garer en marche arrière moteur arrêté. Merci de respecter la place réservée pour les handicapés et le sens de circulation du parking. Les piétons doivent emprunter le chemin prévu à cet effet. Il est demandé de ne pas laisser les chiens seuls, attachés à la barrière ou au grillage devant l'école. Le policier municipal peut être amené à faire des contrôles sur le parking (enfants attachés à l'arrière de la voiture...)

Avec l'aménagement des extérieurs de la médiathèque, **nous demandons aux familles de bien emprunter les deux chemins piétons et de ne pas marcher sur le parking.**

Cour : les chiens ne doivent pas rentrer dans la cour de l'école. Il est interdit de fumer dans les locaux de l'école, ainsi que dans la cour. Pour une question d'hygiène et de respect des enfants, les parents ne sont plus invités à fumer entre le portail et les barrières en bois là où tous les enfants patientent. Merci d'éteindre les cigarettes dans le cendrier prévu à cet effet et non par terre, ceci pour une question d'hygiène.

Mme Gwenaëlle Biboud demande à ce que les enfants ne grimpent plus ni ne « secouent » le portail vert. Cela provoque un dérèglement de la serrure électrique, obligeant alors les services techniques à se déplacer à chaque fois que la serrure ne fonctionne plus. Le portail va être occulté pour que plus personne ne l'escalade !

9). Questions diverses :

- **le contrat de Pascale Rousselot** a été renouvelé d'un an pour le poste d'**EVS** (Emploi de Vie Scolaire) aide administrative pour la direction et le bon fonctionnement de notre école.

- **Mme Danielle Claraz, DDEN**, nous annonce qu'une DDEN suppléante sera nommée sur notre école. Cette personne souhaite assister à notre second conseil d'école pour en connaître le déroulement. Elle sera bien-sûr la bienvenue !

- **BCD** : les séances ont débuté début octobre. Nous remercions l'ensemble des parents, grands-parents et amis bénévoles qui s'investissent dans notre bibliothèque. Cependant, il reste quelques créneaux disponibles sur le calendrier des interventions (panneau d'affichage), ne pas hésiter à s'inscrire sur ces créneaux disponibles en s'adressant à la directrice. Les moyennes sections bénéficient des séances à la BCD le matin.

- **Agrément piscine et ski de fond** : pensez à vous inscrire auprès de la directrice si vous voulez aider les enseignantes lors des sorties piscine et raquettes. Nous allons manquer de parents agréés. Un grand merci aux parents volontaires. Le calendrier des sessions d'agrément sont également affichées à l'extérieur de l'école.

- **Commande des photos de classe** : les photos ont été affichées avant les vacances à l'entrée des classes et seront distribuées avant les vacances de Noël. Pensez à nous ramener rapidement votre commande avant le 10/11/16 avec un règlement par chèque si possible.

- **Tombola des galettes des Rois** : les cartons seront distribués aux vacances de Noël. **Nous demandons aux familles de réserver un bon accueil à ces cartons...** 1,5 € la case (10 cases par carton) avec 1 galette gagnante par carton ! Vous pouvez demander des cartons supplémentaires aux enseignantes de votre enfant. Tous les bénéficiaires iront pour les enfants, l'an passé les bénéficiaires ont avoisiné 750€, qui nous ont permis de financer une sortie cinéma à Chambéry dans le cadre de notre projet d'école sur l'Afrique.